



# Réponse RP

## Du 03 octobre 2022

### QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1 - Nous vous demandons les organisations de travail des différents services sur le site et sur Cambrai de la S41 à la S43.

2 - Quelles seront les organisations de travail des semaines 44 avec le 1<sup>er</sup> novembre et 45 avec le 11 novembre ?

Le tranchage travaillera les semaines 41 et 42 sur 5 jours et les semaines 43 à 45, le samedi est prévu à travailler.

Pour la TDV, les semaines 41, 42 sur 5 jours, la semaine 44 sur 4 jours et les semaines 43 et 45, le samedi sera travaillé.

3 - La CGT vous demande l'effectif actuel du site par type de contrats : CDI, CDD, intérimaires, saisonniers et stagiaires.

**Effectif fin septembre 2022 :**

Contrat à Durée Indéterminée	438
Contrat à Durée Déterminée	24
Intérimaires	15
Stagiaires	0
Saisonniers	9

4 - La CGT vous demande l'effectif actuel du site sur le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> collège.

**Effectif fin septembre 2022 :**

EMP/OUV	332
T.A.M.	96
CADRE	10
TOTAL	438

5 - Nous demandons la situation des compteurs par service sur le mois dernier

	Compteur
Maintenance	5,98
DIRECTION	5,24
T.D.V.	12,51
TRANCHAGE	9,89
Dorage/PAI/Périph	17,38
Services Généraux	2,80
Moyenne sur le site	8,96

6 - Combien de contrats CDD vont s'arrêter en octobre 2022 ?

- Combien allez-vous en prolonger ? Sur quelles durées et dans quels services ?

Réponses direction : **Aucun des 7 CDD présents ne seront arrêtés en octobre.**

7 - Les salariés demandent combien de CDI vont être réalisés sur le mois d'octobre 2022, sur le site de Montifaut jambon ? Si oui, quels postes sont concernés ? Dans quels collèges ?

8 - La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs (leurs motifs) en contrats CDI sur le mois dernier. (Détails par C.S.P.)

Réponses direction : **un CDI a été recruté à la maintenance et un CDI technicien énergie sur le mois d'octobre 2022. Il y a eu 1 démission au tranchage en périph.**

9 - Est-il prévu l'entrée de contrats CDD ou intérimaires sur le mois en cours ?

Réponses direction : **Non**

10 - Est-il prévu de travailler des samedis matin ou après-midi sur le mois en cours ? Si oui, quels secteurs seront concernés ? Quel est l'effectif prévisionnel ?

Réponses direction : **Il est prévu de travailler le samedi matin de la semaine 43 dans les différents services de MTJ et aussi à la SIC.**

11 - La CGT demande combien de mutations à la journée ou à la semaine ont été effectuées sur le site de Montifaut jambon (entrées et sorties) sur le mois dernier. Si des salariés ont été concernés par cette mesure, sur quel site sont-ils allés et pour combien de temps et à quels postes ?

Réponses direction : **un salarié de nuit de MTJ effectue une mission d'un mois sur MTT au nettoyage de nuit.**

12 - Est-il prévu des journées non travaillées sur le site de Montifaut jambon sur le mois en cours ?

Réponses direction : **Non**

13 - Nous demandons de faire le nécessaire auprès des agences pour que les intérimaires puissent toucher la prime des 500€ au même titre que les CDD et les CDI.

Réponses direction : **ce n'est pas dans les prérogatives des sites de production.**

**Par contre une information a été faite aux agences intérimaires par la direction.**

**Commentaire CGT : la CGT a rappelé en séance, que tous les intérimaires n'étaient pas au courant d'avoir la possibilité de toucher cette prime de 500€. C'est pourquoi, il est normal que la direction les en informe.**

14 - Nous constatons que des salariés reçoivent leurs contrats tardivement. Nous vous demandons que le contrat soit remis rapidement.

Réponses direction : **Pour la RH, les contrats sont remis systématiquement avant le début du contrat. Si ce n'est pas le cas, la RH demande à en être informée.**

15 - Le syndicat CGT vous demande de faire le nécessaire concernant les problèmes informatiques (pas d'internet). En effet, depuis juillet les O.S. en ont fait la demande auprès des fournisseurs et de la direction sans que cela soit résolu. Nous vous rappelons que c'est l'employeur qui est responsable du matériel pour garantir le fonctionnement de chaque O.S.

Réponses direction : **une opération va être faite par la maintenance afin de vérifier la ligne.**

**Commentaire CGT : la CGT a rappelé en séance, que la CGT a déjà vérifié la ligne et qu'il faut changer la box internet.**

## TRANSFORMATION DES VIANDES :

1 - Combien d'intérimaires avez-vous recruté sur le mois dernier ? Si oui, sur quelle durée ?

Réponses direction : 4 intérimaires ont été recrutés.

## MOULAGE 1 :

1 - Avez-vous des volontaires pour qu'un CDL change d'équipe afin d'équilibrer les personnes qualifiées ? Sinon que comptez-vous faire en cas de non-volontaires ? Quels seront les critères ?

Réponses direction : aucun volontaire à ce-jour. Nous allons mettre en place des critères comme ceux que l'on retient pour attribuer les congés (enfants, ancienneté, etc...)

Il y a déjà 9 conducteurs pour 4 postes. C'est pourquoi, on n'a pas l'attention dans former d'autres. Cependant, il est prévu de faire un point avec eux.

Commentaire CGT : La CGT a rappelé en séance, qu'il y a d'autres moyens en cas de non-volontaire, que de former des salariés.

## MOULAGE 2 :

1 - Nous vous demandons si le travail en petite équipe, en 2x8, va être maintenu au vu des changements de code d'Herta.

Réponses direction : oui, il n'y a pas de changement prévu.

## INJECTION :

1 - Les salariés de l'injection continue à travailler en 3 équipes avec des horaires à rallonge (9h00 le matin et 8h1/2 l'après-midi). Nous vous demandons si cela va se poursuivre car vous vous étiez engagé à ne plus reproduire ce type d'horaires.

Réponses direction : ce n'est pas une organisation à la semaine et en plus c'est lié à la contrainte du CSN. Il est prévu de travailler pour que ce problème soit résolu.

Commentaire CGT : la CGT a rappelé en séance, que l'un des salariés a fait 10h00 dans sa journée puisqu'il a cumulé une réunion après ses 9h de travail ! Ce qui n'est pas acceptable !

2 - Les salariés remontent un manque de communication et d'explications concernant les horaires de planning.

Réponses direction : il est prévu de les rencontrer.

Commentaire CGT : La CGT a rappelé en séance, qu'à la réunion RP de septembre, le responsable de service c'était déjà engagé à le faire. Nous constatons qu'à ce jour rien n'a changé. De plus, ce secteur travaille en 3 équipes au lieu de 4 et nous savons que la direction cherche toujours à faire des économies au détriment des conditions de travail.

## MALAXAGE :

1 - Nous vous demandons si vous avez prévu un autre mode de nettoyage pour le lavage des barattes. Si oui, lequel ?

Réponses direction : On pense aménager le SQUID en mettant un système mécanique équipé d'une lance et d'une lame, pour frotter l'intérieur des barattes.

2 - Qu'en est-il des essais Dositron ?

Réponses direction : Comme il ne donne pas satisfaction, nous testons un autre mode opératoire

Commentaire CGT : les salariés sont sceptiques sur l'utilisation du SQUID, c'est pourquoi nous veillerons à ce que les salariés travaillent dans de bonne condition.

## TRANCHAGE :

1 - Combien d'intérimaires avez-vous recruté sur le mois dernier ? Sur quelles durées ?

Réponses direction : 2 intérimaires.

2 - Nous demandons de prévenir à l'avance les salariés qui terminent leur contrat. La semaine 39, un salarié a découvert seulement sur le planning qu'il n'était pas reconduit.

Réponses direction : Les salariés connaissent à l'avance leur fin de mission lors de la remise du contrat.

Commentaire CGT : la CGT a rappelé en séance, que par respect pour le salarié, il aurait été normal que le manager l'informe de la reconduction ou non de son contrat. Cela démontre encore une fois, le peu de considération de l'encadrement envers les salariés !!!

3 - Comment peut-on justifier le refus d'une journée REDS alors que dans le même temps, le salarié est positionné en personne affectée sur la journée qu'il a demandé ?

Réponses direction : Réponses du responsable de service : le salarié était planifié et donc nécessaire au fonctionnement du service.

Commentaire CGT : la CGT a rappelé en séance, que le salarié est planifié mais affecté à un poste et qu'il avait l'accord de son manager. Or son responsable de service le lui a refusé.

Réponses du responsable de service : Ce n'est pas ce qu'il lui a été remonté, il a été proposé au salarié de le mettre en CET ou en congé car il avait un compteur négatif, après avoir posé plusieurs journées en REDS.

Commentaire CGT : la CGT a rappelé en séance, que le salarié se trouve à -11h00 et qu'il est dans les accords. De plus, il demandait sa journée pour raison médicale. Quel est le but de ce refus en REDS ? Un salarié n'a-t-il plus le droit de se soigner ???

Réponses direction : nous devons être prudent lorsque les compteurs sont négatifs...

Commentaire CGT : Cette réponse n'est pas entendable ! La direction impose de plus en plus des REDE, alors que cela devrait être au choix du salarié de choisir son temps de récupération, avec les heures qu'il a acquis par son travail !!!

4 - Comment expliquez-vous que des intérimaires voire des CDD qui sont trancheurs depuis plusieurs mois, sont toujours en attente pour être formés en CDL ?

Réponses direction : Il n'y a pas de raison de les mettre sur un poste CDL si on ne les renouvelle pas.

Commentaire CGT : la CGT a rappelé en séance, que pour certains salariés qui sont sur des contrats longs, cela fait plusieurs mois qu'ils sont dans l'attente. De plus, la formation CDL aurait amélioré leurs conditions de travail, en leur permettant une rotation entre le poste trancheur et CDL. Ce mépris de la part de la direction explique le peu de motivation des CDD à vouloir rester dans l'entreprise, sachant de plus, qu'ils n'ont aucune perspective !!!

5 - A quel moment prévoyez-vous la mise en place de la nouvelle ligne 19 ?

Réponses direction : La semaine 40, cela travail sur 1\*8 et après elle passera en 2\*8.

6 - Lors de la mise en place de la ligne 19, les salariés demandent s'il y aura un renfort pour la dépal du côté petite salle ?

Réponses du responsable de service :

Non, car la ligne 6 va s'arrêter. Il y aura juste un équilibrage à faire pour les salariés de la dépal.

Commentaire CGT : la CGT a dit en séance, que les salariés s'inquiètent, si la cadence sera aussi élevée que la ligne 8.

Réponses du responsable de service : il n'y a pas de raison de s'inquiéter puisque la cadence sera identique aux autres lignes en raison de l'encaisseuse.

7 - Où en êtes-vous du groupe de travail concernant l'ergonomie de la ligne 8 ?

Réponses direction : Nous sommes allés voir des salariés sur les trancheurs du site de Chantonnay et nous prévoyons de reprendre le groupe de travail, la semaine 41.

Commentaire CGT : la CGT a rappelé en séance, que cela aurait dû être fait depuis le début de l'année et qu'en attendant, les salariés subissent des contraintes sur leur poste.

8 - Des salariés ne comprennent pas pourquoi, on n'a pas gardé des CDD formés sur des postes qualifiés.

Réponses direction : Nous n'allons pas embaucher des CDD alors qu'il n'y a pas de besoin.

Commentaire CGT : Comment la direction peut elle dire qu'il n'y a pas de besoin alors que, dans le même temps, les salariés n'ont plus de REDS et qu'une seule absence désorganise tout un service ?????

9 - Des salariés ne comprennent pas pourquoi les REDS sont refusées ou qu'il est difficile de les obtenir alors qu'ils ont un compteur positif.

Réponses direction : On le fait dans la mesure du possible, nous devons tenir compte de nos clients.

Commentaire CGT : Comme pour la réponse précédente, la direction ne veut pas reconnaître le manque d'effectif !!!

## SERVICE GENERAUX :

1 - Les salariés veulent savoir exactement comment ils seront positionnés lors du rattachement au tranchage, prévu en janvier 2023.

Réponses direction : : Un point sera fait avec le manager. Ils seront bien rattachés aux postes périphériques du tranchage.

2 - Combien de salariés de MTJ ont travaillé à MTT sur les mois de juillet, août et septembre 2022 ? Cette organisation va elle se reproduire ?

Réponses direction : 2 salariés du nettoyage de nuit ont travaillé de juillet à septembre lié à l'absentéisme. Il est encore difficile de savoir s'ils seront prolongés.

## QUESTIONS DIVERSES :

1 - Des salariés qui ont fait grève le jeudi 29/09 ont été convoqués par leur manager pour justifier leur absence.

Pourquoi remettre en cause le droit du salarié à faire grève ?

Qui est à l'initiative de cette démarche illégale ?

Réponses du responsable de service :

Ils ont vraiment été convoqués ! En tout cas je ne suis pas au courant, je vais me renseigner.

Commentaire CGT : la CGT a rappelé en séance, qu'ils ont été convoqués dans le bureau de leur manager. Nous vous rappelons que la grève est un droit constitutionnel et qu'un tel comportement est passible de poursuites pénales !

## MALADIES PROFESSIONNELLES / ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES

1 - Combien de visites de contrôle au domicile des salariés en arrêt de travail sur le mois dernier, l'employeur a-t-il déclenché ?

Réponses direction : 0

2 - La CGT vous demande le nombre de salariés qui ont été reclassés à la suite de problèmes de santé, sur le mois dernier.

Réponses direction : 0

3 - Quel est le taux d'absentéisme du mois septembre 2022 ?

Réponses direction : 8,34%

## SÉCURITÉ

### TRANCHAGE :

1 - Des salariés se plaignent lors de la mise en place des trancheurs sur la ligne 1 et 18, des carters difficiles à manipuler. Nous demandons d'y remédier.

Réponses direction : On n'a pas de solution à ce problème. Les carters de lames, il n'est pas possible de les monter à 2 salariés.

Commentaire CGT : La CGT a dénoncé en séance, que les salariés subissent les mauvaises conditions de travail et qu'ils sont exposés à des accidents ! De plus, avant de mettre en place un nouveau trancheur, il aurait fallu tenir compte de la sécurité en demandant aux trancheurs, qui travaillent à ce poste, leur avis expérimenté !

### POINT COVID :

1 - Situation COVID depuis le 1er septembre 2022 ? (Malades et cas contact)

Réponses direction : 12 salariés positifs mais nous n'avons d'info sur les personnes cas contact.

2 - Nous vous demandons pourquoi les organisations syndicales n'ont pas été prévenues de la décision de remettre les masques ?

Réponses direction : Nous avons informé quelques RP croisés sur le site MTJ, sans déclencher une RP-Extra.

Commentaire CGT : On a rappelé en séance, qu'il n'était pas normal de ne pas déclencher une RP-Extra car cela concerne tous les salariés !